



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 2 mars 2026** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard , Conseillère
M. Raymond Bureau , Conseiller
M. David Hogan , Conseiller
M. Thomas Lavalée , Conseiller
Mme Shelley MacDougall , Conseillère
Mme Dorothy Noël , Conseillère

Sont absents(es) : M. Brent Montgomery , Maire

Formant quorum sous la présidence de madame Shelley MacDougall, mairesse suppléante.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Véronique Charbonneau, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Séance ordinaire du 2 février 2026
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
6. Avis de motion et règlements
 - 6.1. Avis de motion concernant le règlement no 283 sur l'installation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet
 - 6.2. Dépôt du projet de règlement no 283 sur l'installation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet
 - 6.3. Avis de motion concernant le règlement no 284 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
 - 6.4. Dépôt du projet de règlement no 284 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
7. Administration
 - 7.1. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM
 - 7.2. Résolution à Postes Canada pour des changements d'adresses civiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
8. Finances
 - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de février 2026
 - 8.2. Dépôt – Formulaire DGE-1038 Liste des donateurs et rapport des dépenses
9. Sécurité publique
 - 9.1. Rapport d'activités du Centre de communication d'urgence pour février 2026
 - 9.2. Adoption du rapport annuel concernant les activités du schéma de couverture de risques pour 2024-2025 (An 1 et 2)
10. Travaux publics et hygiène du milieu
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Octroi du contrat pour l'acquisition d'un tracteur frontal
 - 10.3. Achat d'une laveuse à pression à eau chaude
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de février 2026
 - 11.2. Rapport de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement
12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

13. MRC et dossiers régionaux
14. Affaires diverses
15. Période de questions
16. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, Mme la Mairesse suppléante déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit Mme la Mairesse suppléante Shelley MacDougall, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Mme la Mairesse suppléante Shelley MacDougall, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

01-03-2026 2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessus avec l'ajout du point :

« 7.2 **Résolution à Postes Canada pour des changements d'adresses civiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier** »

3. Adoption des procès-verbaux

02-03-2026 3.1. Séance ordinaire du 2 février 2026

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 2 février 2026.

4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le Mairesse suppléante Shelley MacDougall invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

6. Avis de motion et règlements

6.1. Avis de motion concernant le règlement no 283 sur l'installation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet

Raymond Bureau donne avis de motion qu'un règlement portant le no 283 sur l'installation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.2. Dépôt du projet de règlement no 283 sur l'installation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 2 mars 2026;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante:

Régir les conditions d'installation, d'utilisation, d'entretien et de gestion des systèmes de traitement tertiaire des eaux usées avec désinfection par rayonnement ultraviolet, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, c. Q-2, r.22).

Le présent règlement vise notamment à :

- permettre l'utilisation de systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet lorsque les conditions prévues au règlement provincial sont rencontrées ;
- encadrer la prise en charge de l'entretien de ces systèmes par la Municipalité ;
- assurer la protection de l'environnement, des cours d'eau, des lacs, des nappes phréatiques et des sources d'eau potable.

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le Règlement no 283 sera adopté à une séance ultérieure.

6.3. Avis de motion concernant le règlement no 284 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Maureen Bédard donne avis de motion qu'un règlement portant le no 284 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.4. Dépôt du projet de règlement no 284 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 2 mars 2026;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante: le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le Règlement no 284 sera adopté à une séance ultérieure.

7. Administration

03-03-2026

7.1. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « **FQM** »);

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2026 sont de 140 \$ à 225 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

04-03-2026

7.2. Résolution à Postes Canada pour des changements d'adresses civiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

ATTENDU QUE la Municipalité a municipalisé un accès et que celui-ci portera dorénavant le nom de rue Corrigan;

ATTENDU QUE la Municipalité veut maintenir une séquence logique et cohérente des numéros civiques sur la nouvelle rue et faciliter le repérage des adresses pour les services d'urgence, de livraison et de services publics;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE procéder aux changement de numéros civiques suivants:

Adresse avant le changement	Nouvelle adresse
179 chemin Redmond	7 rue Corrigan
181 chemin Redmond	1 rue Corrigan
183 chemin Redmond	2 rue Corrigan
185 chemin Redmond	4 rue Corrigan
187 chemin Redmond	6 rue Corrigan
189 chemin Redmond	8 rue Corrigan

8. Finances

05-03-2026

8.1. Compte fournisseurs pour le mois de février 2026

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2026;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2026 totalisant la somme de 227 048,95 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

8.2. Dépôt – Formulaire DGE-1038 Liste des donateurs et rapport des dépenses

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière-trésorière dépose l'ensemble des formulaires DGE-1038 :

Nom	Date de réception du formulaire
-----	---------------------------------

Brent Montgomery	9 décembre 2025
------------------	-----------------

Daniel Hébert	30 janvier 2026
---------------	-----------------

Shelley MacDougall	14 novembre 2025
--------------------	------------------

Raymond Bureau	14 novembre 2025
----------------	------------------

Romain Lemaître	5 novembre 2025
-----------------	-----------------

Maureen Bédard	12 novembre 2025
----------------	------------------

Karl Demers-Bélanger	17 décembre 2025
----------------------	------------------

Thomas Lavalée	15 novembre 2025
----------------	------------------

Dorothy Noël	10 novembre 2025
--------------	------------------

Mathieu Coutu	20 novembre 2025
---------------	------------------

Lysia Gagnon	27 octobre 2025
--------------	-----------------

David Hogan	3 novembre 2025
-------------	-----------------

Luc Légaré	29 janvier 2026
------------	-----------------

Christelle Genin	28 novembre 2025
------------------	------------------

Les documents ont été reçus par la greffière-trésorière dans le délai prescrit et ont été transmis à Élections Québec.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités du Centre de communication d'urgence pour février 2026

12 appels ont été reçus pendant le mois de février 2026:

9	Médical
0	Accident
3	Alarme incendie (2 sans feu et une entraide)
0	Fausse alarme
0	Divers
0	Travaux publics - urgence

06-03-2026

9.2. Adoption du rapport annuel concernant les activités du schéma de couverture de risques pour 2024-2025 (An 1 et 2)

ATTENDU QUE la MRC de la Jacques-Cartier a débuté l'entrée en vigueur de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie le 21 avril 2010;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le rapport annuel des activités doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE les rapports annuels produits et adoptés par les neuf villes et municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier doivent être expédiés au ministre de la Sécurité publique par la MRC tel que prévu par la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel des activités réalisées sur son territoire, et l'adopte tel que déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Gabriel-de-Valcartier adopte le rapport annuel des activités réalisées sur son territoire pour 2024-2025 ainsi que les commentaires de la MRC de la Jacques-Cartier;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de la Jacques-Cartier.

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

07-03-2026

10.2. Octroi du contrat pour l'acquisition d'un tracteur frontal

ATTENDU QUE le tracteur frontal (2014) du Service des travaux publics doit être remplacé;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2026 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget de 2026;

ATTENDU QUE le vieux tracteur sera mis en vente;

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été lancé le 4 février 2026 auprès de six fournisseurs pour l'acquisition d'un tracteur frontal équipé d'une souffeuse à neige et d'une tondeuse (Kanatrac Québec, Le Groupe Lafrenière Tracteurs, Kubota Montmagny - Garage Minville, Émile Larochelle inc., Agritex Québec, JLD-Laguë);

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 25 février 2026 à 15h01 en présence de Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière, Diane Lavallée, adjointe à la direction, et Alec Montpas, directeur Service des travaux publics;

ATTENDU QUE quatre fournisseurs ont déposé une soumission et que les résultats sont les suivants:

Ordre	Nom de l'entreprise	Montant	Total (taxes)
1	Agritex Québec (John Deere)	68 437,00 \$	78 685,44 \$
2	Émile Larochelle inc. (John Deere)	74 468,00 \$	85 619,58 \$
3	Kanatrac Québec (Kubota)	80 500,00 \$	92 554,88 \$
4	Le Groupe Lafrenière Tracteurs (Kubota)	82 000,00 \$	94 279,50 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE faire l'acquisition d'un tracteur John Deere 1575 année 2025 de la compagnie Agritex Québec au montant de 68 437,00 \$ excluant les taxes.

08-03-2026

10.3. Achat d'une laveuse à pression à eau chaude

ATTENDU QUE la laveuse à pression à eau chaude est défectueuse et qu'elle doit être remplacée;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faite auprès de trois fournisseurs:

Fournisseurs	Prix (sans taxes)
MSG MS Gregson	10 195,00 \$
Atlantis Pompe	10 750,00 \$
Service et Maintenance de Castel inc.	18 782,06 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE faire l'achat d'une laveuse à pression à eau chaude de la compagnie MSG MS Gregson au montant de 10 195,00\$ excluant les taxes.

D'effectuer un virement budgétaire du poste de grand livre 23 09000 726 Autres immobilisations au poste 23 03000 725 - SSI - Équipements au montant de 11 000 \$.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de février 2026

Un total de 14 permis a été délivré pour le mois de février 2026:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
<i>Agrandissement d'un bâtiment principal</i>	1	100 000,00 \$	100,00 \$
<i>Cloture</i>	2	20 000,00 \$	80,00 \$
<i>Construction bâtiment complémentaire</i>	4	61 000,00 \$	260,00 \$
<i>Installation septique</i>	2	40 000,00 \$	200,00 \$
<i>Patio/terrasse/galerie</i>	1	2 000,00 \$	40,00 \$
<i>Rénovation d'un bâtiment principal</i>	3	84 000,00 \$	300,00 \$
SOUS-TOTAL	13	307 000,00 \$	980,00 \$
Lotissements			
<i>Lotissements</i>	1	0,00 \$	1 175,00 \$
SOUS-TOTAL	1	0,00 \$	1 175,00 \$
TOTAL	14	307 000,00 \$	2 155,00 \$

11.2. Rapport de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Véronique Charbonneau fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

13. MRC et dossiers régionaux

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 18 mars 2026 à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

La Mairesse suppléante Shelley MacDougall invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

16. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la Mairesse suppléante déclare la séance levée à 19 h 50.

Shelley MacDougall
Mairesse suppléante

Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Shelley MacDougall, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.